Le DAC Santé

Le dispositif d’appui à la coordination (DAC) est un point d’entrée unique et gratuit pour les professionnels et structures qui font face à des personnes en situations de santé et de vie complexes pour favoriser le maintien à domicile.

Chaque DAC est composé d’une équipe pluri-professionnelle (médecins, infirmiers, travailleurs sociaux…). Il informe, oriente et accompagne les professionnels, les patients et leur entourage dans les situations complexes. Il leur apporte des réponses concrètes :

* en évaluant la situation et les besoins de la personne ;
* en proposant un parcours de santé personnalisé, coordonné et accompagné, en accord avec le médecin traitant et en lien avec les professionnels.

**Le DAC : une offre de service pour vos patients**

* Information et orientation vers des ressources adaptées (ouverture de droits, aides financières)
* Évaluation multidimensionnelle de la situation et visites à domicile
* Organisation du maintien à domicile d’une personne en perte d’autonomie ou dépendance
* Coordination et sécurisation du retour à domicile après la sortie d’hospitalisation
* Mise en place d’un plan personnalisé de coordination en santé (PPcS)
* Ouverture d'un dossier numérique de coordination [Terr-eSanté](https://www.sesan.fr/services/terr-esante)
* Coordination entre les professionnels, lien entre ville et hôpital, mises en lien avec les ressources sociales
* Recherche d’intervenants ou d’établissements adaptés, concertations, accès à des expertises
* Soutien des proches aidants

### Le DAC : un dispositif au plus proche des territoires

* **Le DAC assure une mission d’animation territoriale visant l’amélioration des parcours de santé complexes.** Il participe aux instances territoriales d’animation (eParcours, CLS, CLSM, etc.) et peut organiser, avec la Délégation départementale de l’Agence dont il dépend, ses propres instances.
* Il anime la communauté professionnelle et gère le **portail MAILLAGE** de son département où les professionnels peuvent accéder à des informations sur l’actualité santé et des ressources locales. Accédez aux différents portails MAILLAGE dans la carte ci-dessous.
* Le DAC organise également un **observatoire des parcours de santé complexes sur le territoire** pour repérer les principales sources de ruptures et pour améliorer le partage de pratiques entre professionnels et les parcours.

